

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Section I. Avis d'Appel d'offres

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

Acquisition de matériels roulant (un véhicule station wagon de type 4x4 SUV et de motos)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 022/.....

Date : 1.8. JUIN 2025

Avis d'appel d'offres : AAO N° 022/2025/MERF/PRMP

Objet de l'Appel d'appel d'Offres : Sélection d'un fournisseur

Financement : BIE, Gestion 2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés N°003/PRMP du 06 janvier 2025 paru dans le journal quotidien Togo Presse N°11953 du 08 janvier 2025.
2. Le ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) dispose de fonds sur son budget d'investissement et d'équipements, gestion 2025 afin de financer l'acquisition de matériels roulant (un véhicule station wagon de type 4x4 SUV et de motos) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce Marché, objet du présent appel d'offres.
3. Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition : d'un véhicule station wagon de type 4x4 SUV et de motos ; réparti en deux (02) lots suivants :
 - Lot N°1 : Acquisition d'un véhicule station wagon de type 4x4 SUV ;
 - Lot N°2 : Acquisition de 25 motos ;

un soumissionnaire peut être attributaire des deux (2) lots.

Le délai de livraison est de trois (03) mois. Le lieu de destination final est le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable des marchés publics du MERF, 47 Avenue Sarakawa, quartier administratif, non loin de l'office Togolais des Recettes- Commissariat des Douanes et Droits Indirect ; Tél : (+228) 90 86 70 76), de 08h00 à 12h00 les matins et 15h 00 à 17h les après-midis à partir de 2025 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à la même adresse.

5. Les exigences en matière de qualifications sont

i) Capacité financière

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- *le chiffre d'affaires moyen annuel toutes taxes comprises au cours des trois (3) dernières années doit être équivalent à la moitié de l'offre financière. Le Soumissionnaire doit joindre à son offre toute preuve (Etats financiers certifiés des trois dernières années 2021, 2022 et 2023) de ses chiffres d'affaires.*

NB : « les sociétés nouvellement créées qui sont dans l'impossibilité de fournir les états financiers des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) exigés sont autorisées à prouver leur capacité économique et financière par tout autre document substitutif distinct de l'attestation de capacité financière »

- *Justifier de liquidités et/ou des facilités de crédit au moins égales à cinquante pour cent (50%) du montant de son offre Hors Taxes/Hors Douane.*

ii) Capacité technique et expérience

- **Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après : avoir exécuté en tant que fournisseur principal ou sous-traitant au moins deux (2) marchés portant sur des fournitures de matériels de nature similaire au cours des cinq (5) dernières années dont le montant est égal à la moitié de l'offre financière.**
- **Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après : joindre à son offre la liste du (des) marché(s) exécuté et copie de toute preuve (attestation de bonne exécution ou procès-verbaux de réception) montrant qu'il a bien exécuté lesdits marchés.**

Les pièces administratives et autres critères d'attribution du marché sont contenus dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) qui prime sur le présent avis et seul constitue le document de base dans la passation de ce marché. **Aucune variante n'est autorisée.**

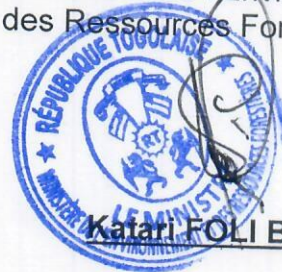
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA**. *Les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la dernière version du répertoire des prix de référence (mercuriale des prix), disponible sur*

le site du Ministère de l'économie et des finances au <http://finances.gouv.tg/>. Dans le cas contraire leurs offres financières seront redressées.

7. Les offres constituées d'un (1) original et trois (3) copies devront. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après du secrétariat de la personne responsable des marchés publics du MERF, 47 Avenue Sarakawa, quartier administratif, non loin de l'office Togolais des Recettes - Commissariat des Douanes et Droits Indirect ; Tél : (228) 90 86 70 76, au plus tard le **18 JUIN 2025**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. La soumission par voie électronique n'est pas autorisée. Le dossier d'appel d'offre sera adressé aux candidats main à main.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission (bancaire), d'un montant de :
 - **Neuf cent mille (900 000) francs CFA pour le lot 1.**
 - **Deux millions (2 000 000) francs CFA pour le lot 2.**
9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 120 jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO. **NB** : Les variantes ne sont pas autorisées.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **18 JUIN 2025 à 10h30** à l'adresse suivante : **petite salle de réunion du cabinet du MERF**, 47 Avenue Sarakawa, quartier administratif, non loin de l'office Togolais des Recettes- Commissariat des Douanes et Droits Indirect.

Fait à Lomé, le **18 JUIN 2025**

Le Ministre de l'Environnement et
des Ressources Forestières



Katari FOLI BAZI